

LETTRE D'INFORMATION

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

AIRVAUDAIS VAL DU THOUET

JUILLET 2019

Mot du Président



Depuis 2014 - année de création de notre intercommunalité et début de ce mandat – et particulièrement depuis la parution de notre dernière lettre d'information, l'action de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet s'est encore amplifiée pour apporter des services toujours plus nombreux, de qualité et essentiels à l'ensemble

de la population de notre territoire. Durant cette période quinquennale d'importants projets se sont concrétisés, d'autres se poursuivent et de nouveaux vont démarrer.

2018 : année de consolidation budgétaire !

Après des premières années budgétaires chaotiques et délicates pour notre collectivité fraîchement créée, le travail sur le budget 2019 met en relief une consolidation des bons résultats financiers de la Communauté de Communes déjà obtenus en 2018. Ils permettent dorénavant de poursuivre un programme d'investissements structurants décomplexé et porteur d'avenir à l'adresse de notre territoire.

Airvaudais-Val du Thouet : un territoire d'investissements structurants !

En matière d'assainissement, le réseau collectif et la station de traitement des eaux usées de Repéroux ont été inaugurés en septembre 2018. Depuis cette date le schéma d'assainissement poursuit activement sa mise en œuvre avec l'engagement, dès l'automne 2019, de travaux similaires dans le bourg d'Irais. Les élus communautaires ont aussi opté pour le lancement de la réalisation d'une extension du réseau sur Saint-Loup-Lamairé au lieu-dit « La Cape ».

En mars 2019, la Communauté de Communes a eu le privilège de restituer aux sportifs la salle omnisports Augustin Bordage, entièrement réhabilitée et agrandie d'un espace de convivialité. Cet équipement, inauguré le 20 avril 2019, vient récompenser la longue attente des utilisateurs de cette salle ayant atteint un degré de vétusté très avancé, pourtant utilisée plus de 80 heures chaque semaine par les scolaires et les clubs. Gageons que cet équipement réhabilité conduise nos équipes vers de nombreuses victoires faisant rayonner notre territoire Airvaudais-Val du Thouet et donne envie à encore plus de jeunes de pratiquer l'activité sportive de leur choix.

Enfin, conformément aux engagements pris, les élus communautaires ont engagé la poursuite du projet de santé territorial avec la construction du second pôle de santé à Airvault. Ce bâtiment se situera sur le site de l'ancienne gendarmerie en cours de déconstruction. L'architecte retenu fin 2018 a livré ses premières esquisses en mars 2019. Cette réalisation est conduite en partenariat avec les professionnels de santé du territoire. Ces derniers ont contribué à définir le cahier des charges et à émettre des observations permettant l'évolution et l'adaptation du projet aux meilleures pratiques médicales et paramédicales. Les travaux devraient débuter fin 2019.

Airvaudais-Val du Thouet : un territoire aux engagements volontaristes et dynamiques !

Dans le domaine de la gestion des déchets, la mise en place d'une tarification incitative permettra à chacun, par une part variable calculée sur le nombre de sorties du bac à ordures ménagères, de maîtriser sa contribution financière. Pour accompagner cette démarche dans la recherche d'une diminution de la production des déchets ménagers, les élus ont également opté pour une extension des consignes de tri sur les emballages et la vente de composteurs. Cette opération connaît d'ailleurs un franc succès avec plus de 350 composteurs vendus en 1 an. Enfin, après une période de forte instabilité financière concernant ce budget à autonomie financière et les décisions difficiles mais courageuses prises par vos élus communautaires, la situation s'est progressivement assainie et permet une baisse, dès 2019, de 5 % de la Taxe sur l'Enlèvement des Ordures Ménagères.

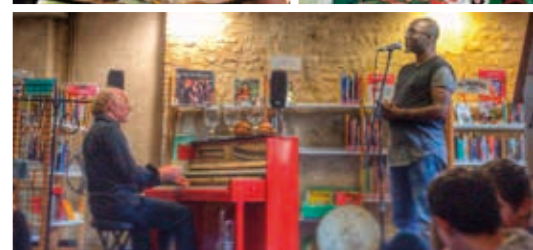
En matière de Tourisme, l'exercice de la compétence concernant l'accueil touristique sur le territoire Airvaudais-Val du Thouet est effectif depuis le 1er juillet 2018 et voit comme fait marquant le changement d'adresse du bureau d'accueil touristique de Saint-Loup-Lamairé, situé désormais au 3 rue Gauthier Chabot.

S'agissant du développement économique, plusieurs actions ont été menées dans les zones d'activité économique du territoire, avec notamment, l'achat d'un ensemble immobilier industriel et sa location à une entreprise sur la zone de Dissé à Airvault ou encore l'agrandissement d'un bâtiment relais sur la zone du Grand Tillais à Saint-Loup-sur-Thouet. D'autre part, on notera l'excellent dynamisme entrepreneurial du territoire Airvaudais-Val du Thouet avec des bases de fiscalité des entreprises qui évoluent de plus de 20 % entre 2016 et 2019 passant de 4,2 millions d'euros à plus de 5,1 millions d'euros et un nombre d'emplois qui tend à évoluer et à dépasser les 3 000 pour une population d'un peu plus de 7 000 habitants. Deux explications peuvent étayer cette situation : l'application d'un taux de fiscalité des entreprises l'un des plus bas du département et enfin des conditions d'accueil et de développement globalement privilégiées sur notre territoire. En outre, la Communauté de Communes, associée aux intercommunalités du Nord Deux-Sèvres et du Loudunais, est labellisée « Territoire d'industrie » ouvrant une priorisation de financements de l'État pour la mise en place de mesures destinées à soutenir et développer les activités industrielles sur ce territoire, autour des thématiques de recrutement, de formation et d'innovation.

Enfin, la Communauté de Communes vient de prescrire l'élaboration de son PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Cet outil d'urbanisme et de planification devient indispensable pour satisfaire le développement structuré et harmonieux de notre territoire conformément aux objectifs du Schéma de Cohérence Territoriale et aux orientations stratégiques des services de l'Etat en matière d'organisation spatiale.

Joyeux été à toutes et à tous !

Je vous souhaite une bonne lecture de cette nouvelle lettre d'information communautaire qui, je l'espère, vous



apportera les précisions nécessaires sur le fonctionnement de notre Communauté de Communes et de son Centre Intercommunal d'Action Sociale Airvaudais-Val du Thouet. Je formule le vœu que l'ensemble des perspectives communautaires vous agrée et nous permette de former un véritable pôle uni, solidaire et porteur d'avenir.

Je remercie vivement l'ensemble des acteurs associés au dynamisme économique, social, culturel et touristique de notre territoire. Enfin, j'aspire vivement à ce que vous passiez une joyeuse période estivale ; qu'elle soit ponctuée de moments agréables avec ceux qui vous sont chers.

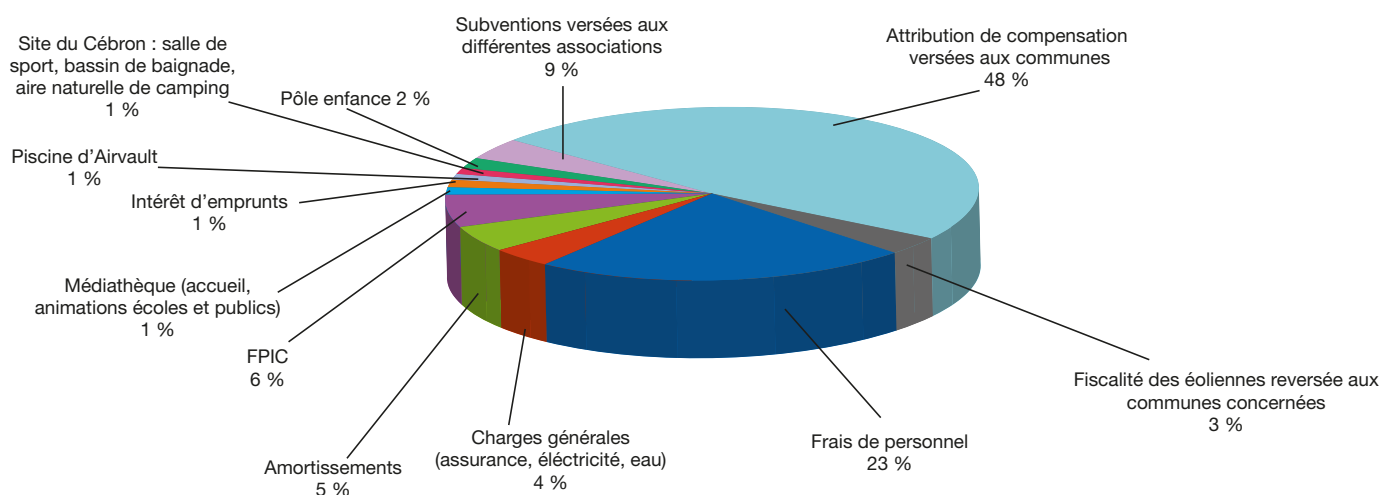
Olivier FOUILLET,
Président de la Communauté de Communes
Airvaudais-Val du Thouet

Le 09 avril dernier, le Conseil Communautaire a voté à l'unanimité le budget 2019. Avant d'entrer dans la présentation des budgets primitifs 2019, Olivier FOUILLET, Président de la Communauté de Communes, a commencé par présenter les documents financiers sur l'évolution budgétaire

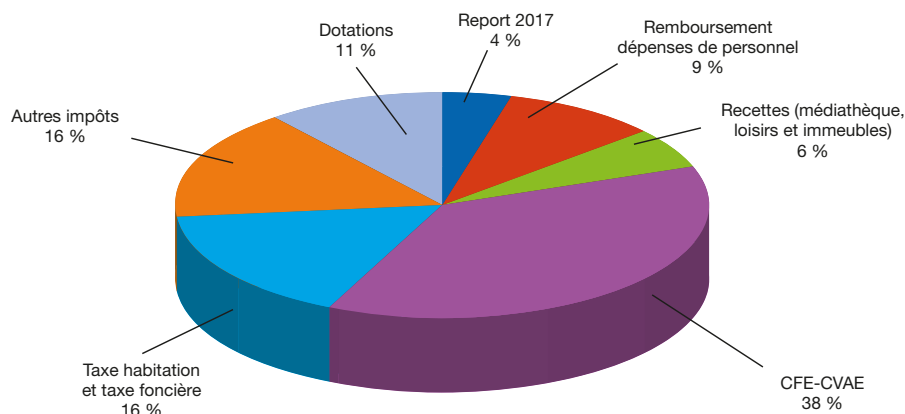
de la Communauté de Communes depuis 2014. Les élus ont voté la stabilité des recettes fiscales, des charges à caractère général et des frais de personnel. Grâce aux décisions prises par les élus communautaires les années précédentes, il

est possible de réaliser des investissements sans que les taux de fiscalité ne soient augmentés. Les élus satisfaits et convaincus ont donc adopté, à l'unanimité les orientations budgétaires 2019 qui s'y rapportent.

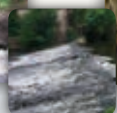
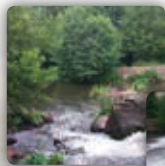
Répartition des dépenses 2018 : 4 166 385 €



Répartition des recettes 2018 : 4 467 476 €



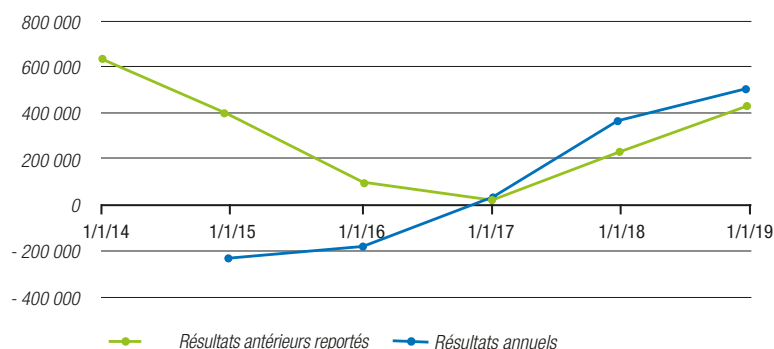
Résultat excédentaire : 301 091 €



**AIRVAUDAIS
VAL DU THOUET**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

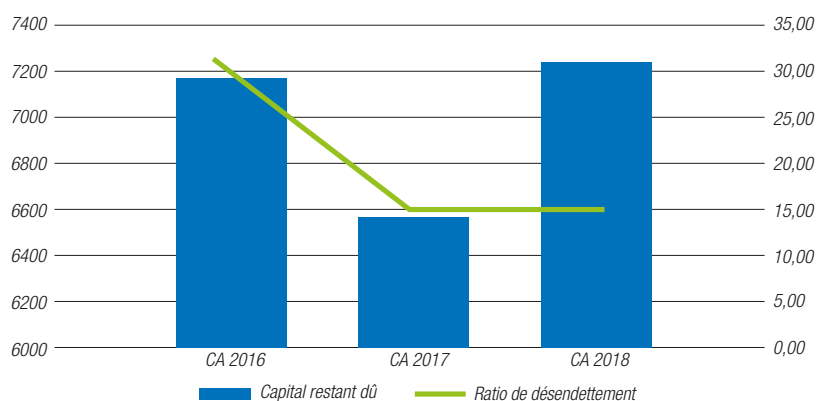
Evolution BP+BA (hors Budgets à autonomie financière) (Fonctionnement) 2014/2019



Ce graphique montre l'amélioration notable de la situation budgétaire de la Communauté de Communes. En effet, après deux années déficitaires (2014 et 2015) et donc une baisse des résultats antérieurs reportés, la rupture de la courbe intervient dès 2016 pour se poursuivre en 2017. Cette progression se confirme en 2018 (Résultats annuels de 478 117 € et Résultats antérieurs reportés 382 264 €).

Malgré tout, il est nécessaire de continuer à travailler sur cette voie afin de parvenir à dégager un fonds de roulement représentant environ 3 à 4 mois de budget (comme ce qui est préconisé pour une entreprise privée) et ne plus recourir de façon récurrente (actuellement environ 6 mois par an) à l'utilisation d'une ligne de trésorerie sur le budget principal. Le fonds de roulement est actuellement compris entre 1 et 2 mois seulement.

Emprunts - Capital restant dû et Capacité de Désendettement

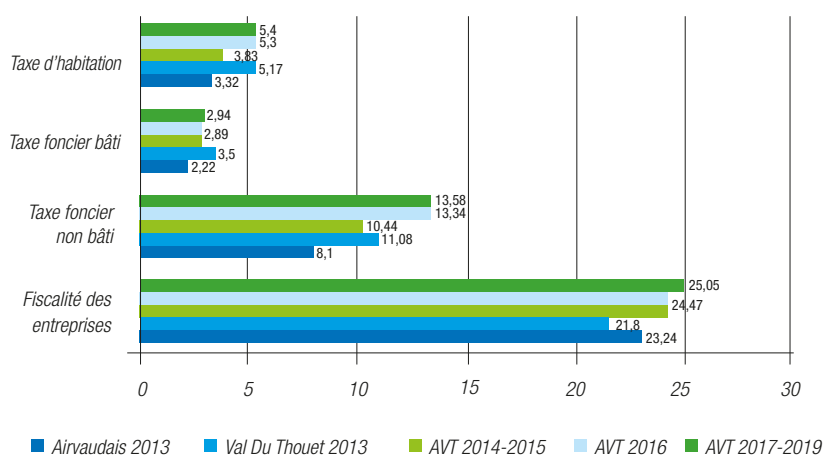


La Communauté de Communes présente 7,2 M € d'emprunts dont 3,6 M € sont adossés à des recettes financières (Location bâtiment de la ZAE Dissé, Gendarmerie, Delaire, Multiservices de Boussais...). Certaines sont d'ailleurs supérieures aux annuités et permettent de dégager un excédent. De plus, 2 M € sont inscrits sur les budgets annexes à autonomie financière (Assainissement Collectif et Déchets) qui disposent de leurs recettes. De fait, seul 1,6 M € d'emprunt repose sur la capacité de remboursement de la Communauté de Communes. La durée de remboursement pour 2017 et 2018 (environ 14 ans), est à relativiser au regard des emprunts dont les remboursements sont couverts par des recettes (locations, redevance et taxe). Ce graphique présente la capacité de désendettement de la Communauté de Communes. Elle est calculée sur la totalité des emprunts souscrits sur l'ensemble des budgets (contrairement à la comptabilité des communes qui ne prend en compte dans ce calcul que les emprunts du budget principal).

Comparaison avec les intercommunalités du département

Taux 2019	Taxe habitation	Taxe foncière bâti	Taxe foncière non bâti	Cotisation foncière des entreprises
CC AVT	5,40	2,94	13,58	25,05
CC Parthenay-Gâtine	11,75	1,75	13,34	25,30
CC Thouarsais	11,93	6,36	1,28	26,88
CA du Bocage Bressuirais	10,98	0,015	2,91	24,91
CA du Niortais	10,57	0,055	3,88	26,26
CC Mellois en Poitou	23,43	12,56	37,08	27,67
CC Haut Val de Sèvre	9,19	7,57	24,27	27,43
CC Val de Gâtine	12,84	2,08	9,81	22,20

Maintien des taux de fiscalité communautaire en 2019





Soutien aux activités industrielles

L'action de la Communauté de Communes en faveur des entreprises du territoire s'est traduite principalement par les actions suivantes :

- Cession d'une parcelle de terrain à l'entreprise BODET Services sur la zone d'Auralis à La Maucarrière (Airvault).
- Acquisition d'un ensemble immobilier industriel de la zone de Dissé (Airvault) et location à l'entreprise C2E.

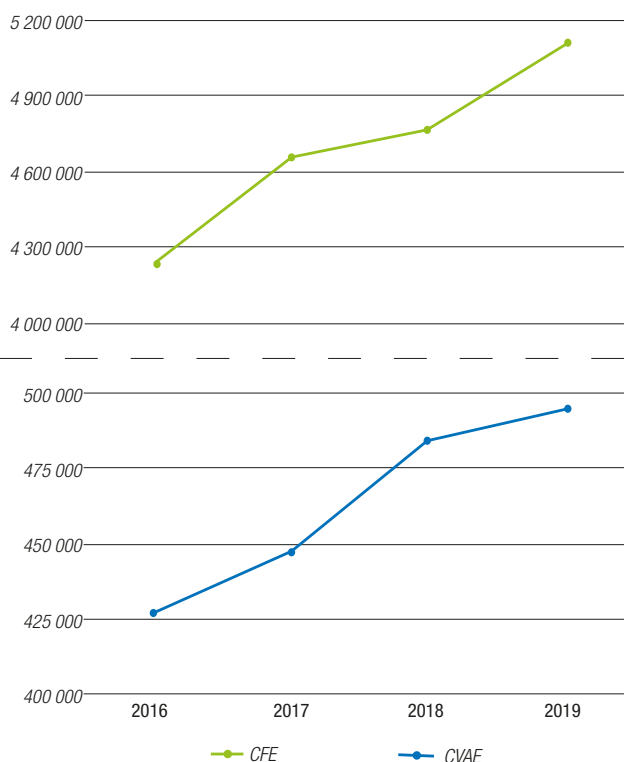
L'action des communes sur l'aménagement et la revitalisation de leurs centres urbanisés est très liée au développement des commerces qui y sont implantés. C'est pourquoi, depuis le 1^{er} janvier 2019, la Communauté de Communes a rétrocédé la compétence sur les commerces de centre-ville aux communes d'Airvault, Assais-les-Jumeaux et Saint-Loup-Lamairé.

Territoires d'Industrie

En outre, le territoire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet a été retenu par le Gouvernement au sein du dispositif Territoires d'Industrie avec les intercommunalités du Nord-Deux-Sèvres et le Loudunais. Ce dispositif a pour vocation d'accompagner le développement d'actions en faveur des territoires industriels autour des thématiques d'attractivité du territoire, le recrutement et l'innovation. Les travaux vont conduire à une contractualisation avec la Région Nouvelle Aquitaine sur la base d'actions construites à l'échelle de ce bassin industriel.

- ◀ **Breve Eco** : Signature d'une convention d'aménagement d'un carrefour d'accès nécessaire à l'activité économique du Ciments CALCIA SAS. Ce carrefour à l'intersection de la RD 327 et de la RN 149 sous maîtrise d'ouvrage du Département sera financé par le cimentier et permettra l'ouverture d'une nouvelle carrière d'argile à Amailloux indispensable pour son activité.

Cotisation Economique Territoriale



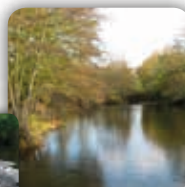
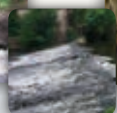
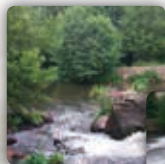
Depuis 2010, la contribution économique territoriale (CET) remplace la taxe professionnelle sur les équipements et biens mobiliers (TP), à laquelle étaient soumises les entreprises et les personnes physiques ou morales qui exercent une activité professionnelle non salariée. La CET est composée de la cotisation foncière des entreprises (CFE) et la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).

Pour la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, deux analyses s'imposent et une seule et même conclusion : le très bon dynamisme entrepreneurial !

En effet, les bases de la Cotisation Foncière des Entreprises passent de 4,2 millions d'euros en 2016 à plus de 5,1 millions d'euros en 2019 soit une augmentation de plus de 20 % en seulement 4 années, démontrant ainsi l'accroissement de l'entrepreneuriat sur notre territoire. Par leurs investissements sur notre territoire, les entreprises témoignent de conditions favorables à leur développement avec l'un des taux de fiscalité en CFE le plus bas du Département, une part communale de la Taxe d'aménagement de 0 % sur la commune d'Airvault ou encore l'attractivité du territoire Airvaudais-Val du Thouet situé au carrefour de plusieurs voies de communication.

Presque corrélativement, la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises passe de 427 000 euros à 494 000 euros soit une augmentation de plus de 15 % sur la même période. Le montant de la CVAE étant égal à une fraction de la valeur ajoutée dégagée par les entreprises, on peut donc dire que globalement l'entrepreneuriat de notre territoire se porte mieux et améliore ses résultats.

Tout en redressant la situation financière de la collectivité et en continuant à investir selon la programmation établie (gendarmerie, MFR, réhabilitation de la salle A.Bordage, assainissements de Louin, Repéroux...) vos élus ont géré à la manière entrepreneuriale s'attachant à créer un espace favorable à l'épanouissement de chacun notamment les entreprises. Le pari est largement gagné puisque la situation financière de la Communauté de Communes est satisfaisante, d'importants investissements ont été réalisés et les entreprises ont continué à se développer !



**AIRVAUDAIS
VAL DU THOUET**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

Des activités économiques de proximité

La Communauté de Communes a apporté son soutien direct à trois initiatives pour la réalisation de trois projets économiques sur notre territoire :

- Caution sur emprunts pour la création d'une yaourterie à Borcq-sur-Airvault (La Ferme de l'Airvaudais).
- Caution sur emprunts pour la création d'une unité de méthanisation sur Airvault.
- Prise de parts sociales dans la SCIC Lépicerie qui a démarré son activité le 6 juillet.
- Location d'un local commercial : Ouverture du Restaurant multi-services de Boussais.



GEMAPI

Face aux risques de non atteinte des objectifs environnementaux d'ici 2021 et 2027, la loi MAPTAM, complétée par la loi NOTRe, instaure une nouvelle compétence obligatoire de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations dite GEMAPI attribuée aux intercommunalités à fiscalité propre.

Missions relatives à la GEMAPI (L.211-7 code envir.) :

- Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;

- Entretien et aménagement de cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
- La défense contre les inondations et contre la mer ;
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

L'année 2018 a conduit les intercommunalités situées sur le Bassin versant du Thouet à se réunir

pour définir les modalités d'exercice de cette compétence de manière coordonnée sur l'ensemble de ce bassin hydraulique. Le choix a été de créer une structure unique qui couvre le bassin versant à laquelle adhéreront les intercommunalités de ce territoire (Sud Maine et Loire, Nord Deux-Sèvres et Est Vienne). L'année 2019 conduira à la création de cette structure de gestion des cours d'eau et de prévention des inondations.

Assainissement



Repéroux

Le réseau et la station d'épuration ont été mis en service en juillet et inaugurés en septembre dernier. Les travaux dans les propriétés privées sont vérifiés au fur et à mesure afin de s'assurer de la conformité des raccordements. La montée en charge des volumes traités permet un fonctionnement satisfaisant de ces installations. Ce nouveau service apporté aux habitants permet de supprimer les rejets dans le réseau d'eaux pluviales et dans la nature pour améliorer la qualité environnementale.

Irais

La création du réseau d'assainissement collectif et de la station d'épuration d'Irais commencera prochainement pour une mise en service au premier semestre 2020. Plus de 100 habitations seront desservies par 3 700 mètres linéaires de réseau gravitaire alimentant la station d'épuration. Au regard de la charge entrante et des particularités du site, la station d'épuration sera de type filtre planté de roseaux de 250 équivalent-habitants et sera implantée à plus de 200 mètres des habitations. Le montant global du projet avoisine les 1 300 000 € HT dont 40 % seront subventionnés par l'agence de l'eau Loire-Bretagne.

Les différentes informations sur l'avancée des travaux seront fournies par la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet que vous pouvez contacter pour toute remarque particulière au 05 49 64 98 52.

assainissement@cc-avt.fr

Saint-Loup-Lamairé



Dans l'objectif de permettre l'aménagement d'un lotissement à la CAPE, une extension du réseau existant est en projet. En plus du lotissement, une dizaine de logements sera desservie pour un montant estimatif de 120 000 € HT.

Service astreinte pour intervention sur réseau en domaine public : 06 25 09 14 12



Travaux importants réalisés sur les bâtiments communautaires :

- Remplacement de la toiture des ateliers communautaires
- Elargissement de la voie de sortie du pôle enfance et changement de huisseries à l'étage.
- Travaux sur la Maison Familiale Rurale de St-Loup-Lamairé (rénovation d'une chambre Personne à Mobilité Réduite, carrelage de la salle socio, mise en place d'un portail d'entrée, démoussage de la toiture, mise en place de blocs de secours, changement de menuiseries)



Construction d'une maison de santé pluridisciplinaire

Ce projet, situé sur la commune d'Airvault, sur le site de l'ancienne gendarmerie, vient compléter l'offre médicale du territoire communautaire et s'inscrit en complémentarité avec la maison de santé située sur Saint-Loup-Lamairé.

Recrutement en janvier 2019 d'une équipe de maîtrise d'œuvre composée de :

- Magalie Bodin, architecte DPLG.
- Racine Cubic, économiste de la construction.
- ACE, bureau d'études fluides.
- ATES, bureau d'études structure.
- Gantha, bureau d'étude acoustique.

MONTANT PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX : 1 227 900 € HT

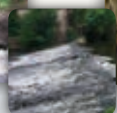
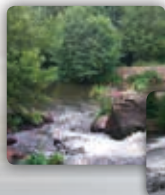
SUBVENTIONS DEMANDÉES : 752 457 €

L'opération est en phase APS (Avant-projet Sommaire). Le début des travaux est prévu pour la fin d'année 2019, pour une durée prévisionnelle de 10 mois.

Les plans ci-contre ont été réalisés par l'architecte Magalie Bodin

- 1 Vue depuis la rue de la Folie
- 2 Vue depuis le futur parking en arrivant de la route de Poitiers
- 3 Vue depuis le futur parking (emplacement des logements de l'ancienne gendarmerie)
- 4 Vue en arrivant de la route de Saint-Jouin-de-Marnes





AIRVAUDAIS
VAL DU THOUET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

Equipements sportifs ou de loisirs



Salle omnisports Augustin Bordage

COÛT DES TRAVAUX : 1 294 000 € HT

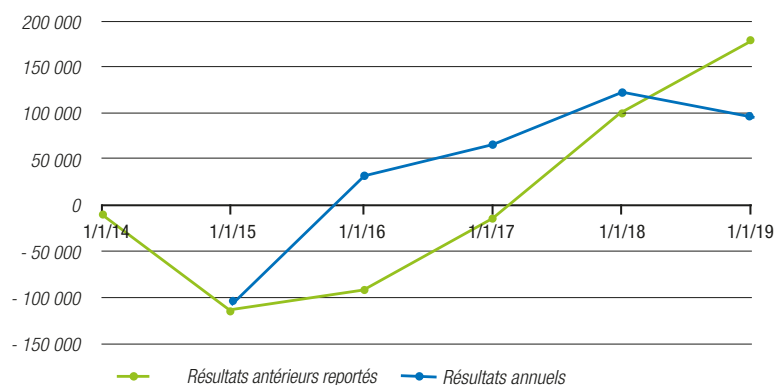
La rénovation de la Salle omnisports Augustin Bordage a été inaugurée le 20 avril 2019. En effet, les travaux se sont déroulés de décembre 2017 à janvier 2019. Ainsi dès le mois de février 2019 les associations sportives ont pu reprendre possession de cet équipement sportif entièrement modernisé, tant pour la partie surface de sport que pour les vestiaires, avec un agrandissement pour accueillir le club house.



Déchets

Evolution Budget Déchets (Fonctionnement) 2014/2019

dechets@cc-avt.fr



Le graphique montre l'évolution favorable du budget Déchets qui dégage maintenant des excédents (97 845 € pour 2018) permettant aujourd'hui de pouvoir engager des investissements et des opérations qui n'étaient pas envisageables il y a 3 ans. En 2014, ce budget était en état de « cessation de paiement » et a nécessité des décisions difficiles mais courageuses par les élus, qui s'avèrent, aujourd'hui, avoir porté leurs fruits sur le redressement de ce budget (Résultats antérieurs reportés 177 663 € au 31/12/2018). Le budget dégage dorénavant 2 à 3 mois de fonds de roulement ne nécessitant plus l'utilisation d'une ligne de trésorerie.

Baisse de la TEOM

Cette situation financière assainie a permis aux élus de voter une baisse du taux de la TEOM de 5 % pour l'année 2019.

Opération composteurs

En 2018, une première opération de vente de 250 composteurs a été réalisée par la Communauté de Communes.

Cette opération a eu un grand succès puisque tous les composteurs ont été vendus.

Pour rappel :

30 % de nos poubelles sont des bio-déchets compostables. Il n'est pas compliqué de faire son propre compost.

l'action des micro-organismes du sol (Bactéries, champignons, vers, insectes, etc.), la matière organique en produit stable ressemblant à de l'humus : le compost.

Fort de ce succès, la Communauté de Communes a décidé de relancer une opération pour l'année 2019. Ils sont toujours vendus au prix de 10 € dans la limite d'un par foyer du territoire Airvaudais-Val du Thouet.

Qu'est-ce que le compostage ?

C'est un procédé biologique naturel qui consiste à transformer, en présence d'oxygène et sous

Pour en savoir plus, contactez le service Déchets au 05 49 64 98 49 et réservez dès maintenant le vôtre.



Déchets (suite)

Extension des consignes de tri

Depuis le 1^{er} janvier, la Communauté de Communes a mis en place l'extension des consignes de tri.

Qu'est-ce que c'est ?

C'est l'ensemble des plastiques d'emballages ménagers qui peuvent être recyclés. Ils doivent donc être déposés dans la colonne à emballage.

Nous retrouvons donc :

- L'ensemble des barquettes plastifiées



- Les pots et boîtes



- Les sacs et sachets



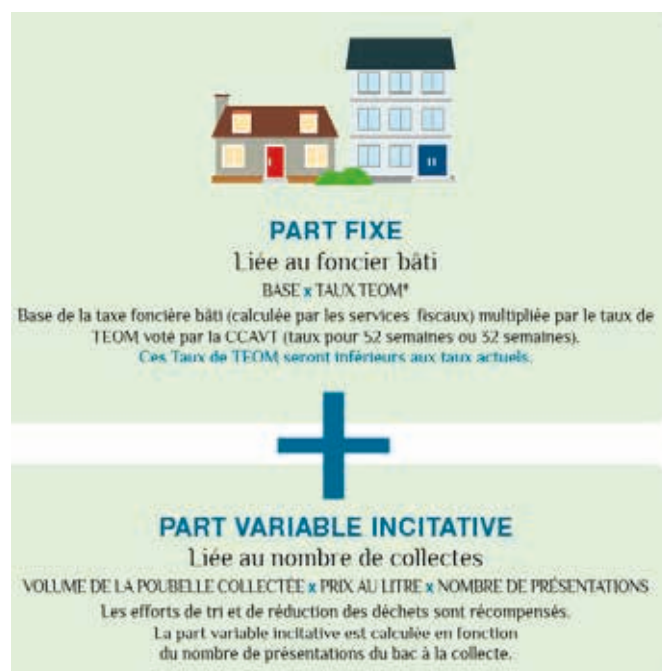
- Sans oublier les plastiques et autres emballages déjà admis au recyclage



TEOMi (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative)

Une nouvelle facturation sera mise en place en 2020. Elle est composée d'une part fixe et d'une part variable incitative.

Attention le nombre de présentations du bac de collecte en 2019, sera pris en compte pour la facturation de la part variable 2020



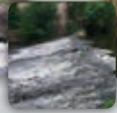
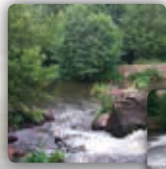
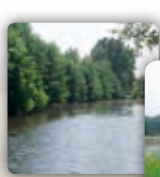
1^{er} bilan à 3 mois

Couplés à la mise en place des extensions de consignes de tri, les premiers résultats sont très encourageants.

La collecte du verre est en baisse. Sur les déchèteries, si l'on distingue les tonnages des différents apports, nous constatons une baisse du « tout venant » (-15 %) ainsi qu'une forte augmentation du volume de déchets verts (+ 70 %).

D'après l'étude effectuée en 2017, la mise en place de la tarification incitative prévoyait des effets positifs sur les tonnages. Les premiers résultats sont meilleurs que ceux annoncés.

Tonnages de déchets	1 ^{er} trimestre 2018	1 ^{er} trimestre 2019	Progression	Projection étude Girus sur 1 an
Ordures Ménagères	301,72	228,54	- 24,25 %	- 14 %
Emballage Ménagers	33,94	45,06	+ 32,76 %	+ 20 %
Papier	39,96	42,42	+ 6,16 %	+ 5 %
Verre	72,5	66,94	- 7,67 %	+ 1 %
Déchèteries	361,33	416,12	+ 15 %	- 3 %



AIRVAUDAIS
VAL DU THOUET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET



eco-tourisme@cc-avt.fr



Depuis la **dissolution de l'Office de pôle « Tourisme en Gâtine »**, la Communauté de Communes a pris en charge la promotion et l'accueil touristique. Elle a ainsi intégré dans ses effectifs un agent chargé de cette compétence et un agent d'accueil et d'animation touristique. De ce fait, cet accueil, auparavant assuré par l'association Tourisme Animation en Airvaudais sur Airvault et le Syndicat d'Initiative du Val du Thouet (SIVT) sur Saint-Loup, est maintenant réalisé en direct par les services de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet. Sur Saint-Loup-Lamairé, l'accueil touristique reçoit toujours le soutien des bénévoles du SIVT et de la mairie en élargissement des plages d'ouverture du bureau d'accueil.

En outre, afin d'assurer un accueil de qualité à tous les touristes et habitants sur l'ensemble du territoire, le **bureau d'information touristique de Saint-Loup-Lamairé évolue et a ouvert ses portes au 3 rue Gauthier Chabot**. Les horaires d'accueil des 2 bureaux (St-Loup-Lamairé et Airvault) ont ainsi été modifiés et harmonisés.



Le lac du Cébron, lieu incontournable du territoire, va connaître quelques changements cet été. Afin de satisfaire les utilisateurs du camping, de la piscine, les promeneurs et randonneurs, un espace snack (boissons/glaces) sera installé à côté du bâtiment d'accueil du camping et accessible pendant les horaires d'ouverture de la piscine. Afin de garantir la meilleure promotion possible de ce site et de ses multiples activités (voile, randonnée, VTT, beach volley, aires de jeux, bassin de baignade, chasse au trésor Terra Aventura, observation ornithologique...), un flyer à destination du grand public et des familles a également été créé.



Pour l'été 2019, la **Chevalerie du Thouet** propose de nouveaux séjours pour les jeunes de 8 à 12 ans : sur le site du Cébron, profitez de séjours de 5 jours autour de la pratique de la voile ou de la découverte de grands parcs à thème comme le Puy du Fou ou Planète sauvage.

chevalerie@cc-avt.fr

La Chevalerie du Thouet 79390 Aubigny
Tel : 05 49 69 88 20 www.lachevalerieouthouet.fr



En ce qui concerne la promotion touristique, les actions entreprises en collaboration avec le PETR du Pays de Gâtine continuent avec la réédition de la carte touristique et le nouveau site Internet « **Osez la Gâtine Poitevine** ».

La **taxe de séjour** a connu quelques modifications, notamment au niveau des périodes de perception et des tarifs pour les hébergements touristiques non classés. Pour rappel, tout hébergement loué à des fins touristiques doit être déclaré en mairie.





Un service axé sur la lecture et la découverte culturelle.

Le projet #macampagne avait un double objectif : montrer la dynamique et l'évolution de la vie sur notre territoire...mais aussi se rencontrer et échanger.

La médiathèque et ses différents partenaires ont proposé plusieurs rendez-vous culturels entre septembre et novembre 2018. Ainsi dans le cadre de #macampagne ont eu lieu des ateliers, spectacles, projections, rencontres intergénérationnelles, etc... Vous étiez nombreux à répondre présents pour ces événements.



Petite rétrospective en images :

De l'humour avec Zoome et Zale lors du spectacle de la Cie Boutabouh « ça colle ! ».

Deux formidables documentaires, « le temps d'une valse » de S.Lenfant et R.Saudubois et « Visages villages » de Agnès Varda et JR. Des histoires de rencontres artistique et humaine fortes.

L'exposition « Là où j'habite » du club photo de Saint Loup-Lamairé

Un atelier vidéo avec les jeunes autour de la question ville-campagne et la table Mash-Up (Association Passeurs d'Images)

De belles rencontres intergénérationnelles autour des objets anciens prêtés par le musée.

Le relais petite enfance et la médiathèque en balade sur le territoire

Cette itinérance, à raison d'un à deux vendredis par mois, s'est poursuivie sur toute la saison dans différentes communes. Les aînés étaient aussi conviés pour venir échanger avec les 0-3 ans ainsi que leurs parents et/ou assistantes maternelles. Des grands-parents sont venus voir leurs petits-enfants ou arrière petits-enfants, pour discuter autour d'objets anciens, reflets de notre ruralité, et partager un temps de lecture au gré des courriers laissés par la tournée du facteur ! (A chaque séance 15 à 20 personnes étaient présentes).

Un projet imaginé par plusieurs structures sur le territoire Airvaudais-Val du Thouet : le centre socio-culturel, le musée Jacques Guidez, le service patrimoine et animation de la ville d'Airvault, l'EHPAD les Résidences du Thouet,

l'association Imag'In Thouet de Saint-Loup-Lamairé.

Depuis janvier 2019, les nouveaux horaires d'ouverture :

- Mardi : 15 h 30 - 18 h 30
- Mercredi : 10 h - 12 h / 14 h - 18 h 30
- Vendredi : 15 h 30 - 18 h 30
- Samedi : 10 h - 17 h en continu

Suite à la modernisation du système informatique, vous pouvez consulter le nouveau catalogue en ligne de la médiathèque et découvrir ainsi les ouvrages disponibles, faire des réservations, des suggestions, donner votre avis, et retrouver tous les services proposés sur notre site www.mediathèque-avt.fr (Renseignements auprès de l'équipe de la médiathèque pour connaître vos codes d'accès et vous guider si besoin.)



1 place des Jardins - 79600 Airvault
05 49 63 27 41

www.mediathèque-avt.fr

Catalogue en ligne pour un accès aux collections 24 h/24



mediathèque@cc-avt.fr

FOCUS SUR QUELQUES RENDEZ-VOUS À VENIR :

Mise à l'honneur des 20 ans de la médiathèque : Plusieurs rendez-vous à venir du 16 au 20 octobre 2019.

En attendant Noël : Plusieurs rendez-vous gratuits et en concertation avec le centre socio-culturel pour patienter jusqu'à Noël... (en décembre)

Et toujours « La médiathèque à domicile » :

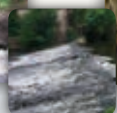
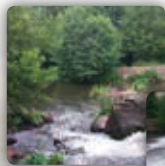
Un service de portage à domicile existe pour les personnes qui sont dans l'incapacité de se déplacer à la médiathèque (pas de véhicule, immobilisation temporaire ou permanente...). **Ce service est gratuit pour toute personne résidant sur le territoire Airvaudais-Val du Thouet et adhérent à la médiathèque.**

Notre équipe est à votre disposition pour tout renseignement et inscription. Un passage à domicile est assuré une fois par mois. Le choix des titres et des supports est à voir avec le personnel de la médiathèque, soit au moment de l'inscription, soit lors de notre passage. D'autant que notre catalogue est consultable aussi via internet.

FERMETURE DE LA MÉDIATHÈQUE DU 24 AU 31 DÉCEMBRE 2019

Tarifs 2019 (en euros) - * sur justificatif

Adhésion	Adhérents territoire AVT	Adhérents hors AVT
Enfants, jeunes – 18 ans / * Bénéficiaires minima sociaux	Gratuit	
Associations, écoles	Gratuit	5
Adultes actifs ou retraités		
Bibliothèque	10	13
Discothèque-Vidéotheque	10	13
Médiathèque	13	15
* Tarifs réduits (étudiants, demandeurs d'emploi)		
Bibliothèque	5	7
Discothèque-Vidéotheque	5	7
Médiathèque	7	8
Familles		
Bibliothèque	13	15
Discothèque-Vidéotheque	13	15
Médiathèque	16	18
Autres tarifs à l'unité		
Remplacement carte perdue	1	1
Remplacement sac perdu	4	4
Internet et wifi	Gratuit	Gratuit
Impression et photocopie A4 N/B	0,20 Gratuit pour demandeurs d'emploi sur justificatif	



AIRVAUDAIS
VAL DU THOUET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

École de musique Airvault-Saint-Loup-Thénezay

Effectifs en hausse cette année à l'école de musique avec 94 élèves et une nouveauté : un atelier de chant pour adultes.

Les auditions habituelles sont toujours l'occasion pour les élèves de montrer le travail et les progrès effectués semaine après semaine (Téléthon, Salle des fêtes de Saint-Loup-Lamairé, auditions sur le marché d'Airvault, Festival Musiques et Danses du Monde...). Une nouvelle audition acoustique a eu lieu cette année avec les élèves de guitare, flûte traversière et piano à la salle du 2^e étage du CCAS d'Airvault.

De nouveaux partenariats ont également vu le jour. Un premier avec l'association Thepacap de Thénezay dans le cadre de la mission centenaire 14-18 où des élèves de l'école de musique ont pu accompagner la lecture de lettres de poilus.

Une deuxième a vu l'intervention de professeurs à l'école Germain Rallon de Thénezay dans le cadre d'une action sur l'histoire et la connaissance du jazz. Cette action a été mise en place en partenariat avec le Festival Jazz Bat la Campagne.

Les élèves joueront lors de l'inauguration du Festival Musiques et Danses du Monde.



Inscriptions pour l'année 2019-2020 :
Mardi 10 septembre à partir de 17 h 30 à la salle du 2^e étage du CCAS d'Airvault.

Contacts au sein de l'école :

Stéphane Gerbier président :
06 88 57 02 48

Sophie Misiek co-présidente :
06 62 16 65 80

facebook.com/monecoledemusique/



Informatique et communication



Le camping du Cébron, la Chevalerie du Thouet à Lamairé, la Salle omnisports Augustin Bordage et la médiathèque offrent désormais la possibilité aux usagers de se connecter au Wifi Public. Ces accès sont gratuits et ouvrent un accès internet sécurisé et filtré.

Retrouvez l'ensemble des activités de la Communauté de Communes sur Facebook et sur nos différents sites internet.

informatique@cc-avt.fr

Centre Intercommunal d'Action Sociale

L'action sociale

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) est un établissement public administratif intercommunal en charge des compétences transférées par les communes dans le champ de l'action sociale. Le CIAS Airvauçais-Val du Thouet a la compétence aide à domicile à destination des seniors, des personnes handicapées ou dépendantes et des personnes en difficulté.

L'amélioration continue de la qualité

Le service d'aide à domicile du CIAS est un établissement public agréé. Il bénéficie de l'agrément qualité n° SAP/200055671 et intervient sur l'ensemble des communes de la Communauté de Communes Airvauçais-Val du Thouet.

Aide à domicile : un professionnel chez vous

- il vous **accompagne** pour les activités de la vie quotidienne, et l'entretien de votre lieu de vie ;
- il vous **aide** dans les actes essentiels du quotidien : repas, toilette, habillage, mobilité ;

- il vous **fournit un appui** ponctuel : aide au ménage, courses, garde de jour.
- il vous permet le maintien du **lien social**

Des démarches simplifiées

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale est l'employeur de votre aide à domicile :

- il **recrute** l'agent, le forme ;
- il **organise** son temps de travail et assure son remplacement pendant ses absences ;
- il **verse sa rémunération**.

Suivant vos ressources et votre degré d'autonomie, vous pouvez prétendre à des prises en charge par le Département, les Caisses de Retraite ou les Mutuelles. Le CIAS se charge de **toutes les démarches** et documents administratifs.

Intervention 7j/7 y compris les jours fériés sur une amplitude horaire de 7 h à 20 h.



saad@cc-avt.fr

**33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél : 05 49 63 60 75**

Ouvert du lundi au vendredi
8 h 30-12 h 30 et 13 h 45-17 h 30
(Fermé le mercredi après-midi)
N° SIRET : 200 055 671 000 24





AIRVAUDAIS
VAL DU THOUET



LETRE D'INFORMATION

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET



FESTIVAL 17^e édition

LES MURS ONT DES OREILLES

Du 21 au 25 AOUT 2019

Mercredi 21 Eglise AVAILLES-Th
20 h 30 Vivaldi, Telemann, Haydn

Judi 22 Aurais LA MAUCARRIERE
20 h 30 Autour du monde : Inde, Chine...

Vendredi 23 La Brosse ST-VARENT
20 h 30 Quintettes de Mozart et Weber

Samedi 24 Abbaye, musée AIRVAULT
20 h 30 Suites baroque et jazz : Bach, Bolling

Dimanche 25 Eglise SAINT-LOUP
17 h Mozart, Tchaïkovski

Renseignements et réservations
Centre Socio-Culturel Airvaudais - Val du Thouet tel. 05 49 64 73 10
Centre de l'Environnement Airvaudais - Val du Thouet
Bureau de l'Accueil 05 49 64 73 10
Bureau d'Accueil 05 49 64 73 10
www.airvaudais-valduthouet.csc79.org

12 euros
Tarifs dégressifs
Gratuit jusqu'à
14 ans

Festival Les Murs ont des Oreilles

La 17^e édition maintient sa tradition d'un parcours atypique pour une programmation musicale très diversifiée : soirée baroque, concert musique du monde, concert Mozart... Une vingtaine d'interprètes de haut niveau : musiciens issus des orchestres nationaux de Strasbourg, Lyon, Toulouse... ou professeurs de conservatoire nationaux ou régionaux. Les concerts sont proposés dans des églises, châteaux, granges, hangars... avec une réelle envie de proximité avec le public. Accueillir un concert Les Murs ont des Oreilles dans sa commune, près de chez soi, c'est une soirée de bonheur partagé autour de la musique... sans frontières.

Tarifs

- Enfants et jeunes jusqu'à 14 ans inclus gratuit
- Entrée adulte pour 1 concert : Plein tarif : 12 € - Tarif réduit : 10 € (adhérent, demandeur d'emploi, étudiant)
- Parents accompagnateurs d'un élève de l'école de musique : Tarif unique 5 €
- Forfait 3 concerts : 28 € - Forfait 4 concerts : 37 € - Forfait 5 concerts : 46 €



HORAIRES

Bassin du Cébron

OUVERTURE DU 6 JUILLET AU 1^{ER} SEPTEMBRE
DU MARDI AU DIMANCHE DE 14 h 30 À 19 h

Aire naturelle du Cébron

05 49 64 60 13 • Fermé le lundi

HORAIRES Piscine Airvault

OUVERTURE DU 2 JUIN AU 30 SEPTEMBRE • 7 rue Pierre Laillé • 05 49 64 75 46

PÉRIODE VACANCES DU 6 JUILLET AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2019

	Tout Public	Adultes et enfants accompagnés	Adultes uniquement
Lundi	15 h - 19 h 30		
Mardi	FERMÉE		
Mercredi	15 h - 19 h 30		
Judi	10 h - 12 h • 15 h - 18 h	18 h - 19 h 30	
Vendredi	15 h - 18 h		18 h - 19 h 30
Samedi	15 h - 19 h 30		
Dimanche	10 h - 12 h • 15 h - 19 h 30		

Flyer disponible au siège social et téléchargeable sur le site Internet de la Communauté de Communes



Centre Socioculturel de l'Airvaudais et du Val du Thouet
16 ter, rue Emmanuel Bonnet 79600 AIRVAULT
05 49 64 73 10 - airvaudais-valduthouet.csc79.org

Retrouvez l'ensemble de nos activités sur le site internet www.cc-avt.fr



Ouverture du lundi au vendredi :
8 h 30 - 12 h 30 et 14 h - 17 h 45

☎ 05 49 64 93 48

☎ 05 49 64 94 02

communaute@cc-avt.fr



Communauté de Communes
Airvaudais-Val du Thouet
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT